

1	INTRODUCTION	3
2	CE QUE DISENT LES DROITS CULTURELS	8
2.1	Des droits humains fondamentaux	12
2.2	Culture, cultures ?	14
2.3	Qu'est-ce que « participer » ?	20
2.4	Quelle effectivité des droits culturels ?	21
3	CE QUE LES DROITS CULTURELS ACTIVENT	27
3.1	Emancipation, pouvoir d'agir	28
3.2	Coopération : « un mot essentiel et pivot »	30
3.3	L'agir commence par l'observation réflexive	32
3.4	L'accompagnement des pratiques pour faire système	33
4	CE QUE LES DROITS CULTURELS INTERROGENT	35
4.1	Quelle prise en compte des processus culturels vécus par les personnes ?	38
4.2	Liberté de création, liberté d'expression artistique	40
4.3	Toucher le plus grand nombre ou faire participer ?	42
5	CE QUE LES DROITS CULTURELS DÉCONSTRUISENT	44
5.1	Accusé Malraux, levez-vous !	47
5.2	Qu'est-ce qu'une œuvre ? Qu'est-ce qu'un artiste ?	50
5.3	Professionnalisation et corporatisme	53
5.4	Economie, entrepreneuriat, principe concurrentiel de marché	55
5.5	Territoires	56
5.6	Déconstruire l'évaluation	57
5.7	Les mots sont importants	60
6	CE À QUOI LES DROITS CULTURELS SE RELIENT	62
6.1	L'économie sociale et solidaire au cœur des enjeux	64
6.2	Penser les droits culturels avec les « communs »	66
7	CONCLUSION	68
8	ANNEXE 1 : Glossaire et acronyme	70
9	ANNEXE 2 : Contributrices et contributeurs des entretiens et groupe de travail	72
10	RÉSEAUX ET STRUCTURES PARTICIPANTS À LA DÉMARCHE DE PROGRÈS PAR LES DROITS CULTURELS	73
11	PRÉSENTATION « POUR UNE DÉMARCHE DE PROGRÈS PAR LES DROITS CULTURELS »	76